

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du conseil d'administration****SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT OCTOBRE,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, en la présence de Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président.

**Etaient présents : Jean-Marc VERCHÈRE, Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.**

**Etaient excusés : Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.**

**Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.**

**OBJET : Finances – Admissions en créance éteinte – Budgets annexes César Geoffray et Les Justices.**

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Madame la Chef de service comptable de la Trésorerie Angers Municipale a sollicité l'admission en créance éteinte de titres de recettes des budgets annexes César Geoffray et Les Justices, émis au cours des exercices 2020 et 2021 et présentés en annexe de la délibération.

Ces titres ont fait l'objet d'un effacement de dette par ordonnance du Tribunal d'Instance d'Angers, dans le cadre d'une procédure de la Commission de Surendettement des Particuliers de Maine-et-Loire. Cette décision s'impose à l'établissement public et au Comptable du Trésor Public. Elle ne permet plus aucune action de recouvrement.

Le montant des opérations est imputé à l'article 6542 « Créances éteintes » des budgets annexes César Geoffray et Les Justices.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration admet, à l'unanimité, ces dettes de 759,79 € pour le budget annexe César Geoffray et 634,04 € pour le budget annexe Les Justices en créances éteintes, conformément à l'avis émis par la Chef de service comptable.

Christelle LARDEUX-COIFFARD,  
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture  
04920490150/20221020 DEL 2022/118-PS  
Date de rémission : 24/10/2022  
Date de réception préfecture : 24/10/2022

EDITION HELIOS  
Présentation en non valeurs  
arrêté à la date du 08/09/2022  
049003 TRÉS. ANGERS MUNICIPALE  
30202 - EHPAD CESAR GEOFFRAY-CCAS ANG

Exercice 2022

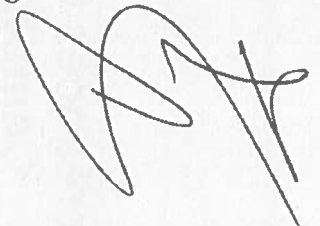
1 pièces présentes pour un total de

## créances éteintes Compte 6542

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	1 Pièces pour	759,79 €
Catégories de produits	Autres produits de gestion courante	1 Pièces pour	759,79 €
Motifs de présentation	Surendettement et décision effacement de dette	1 Pièces pour	759,79 €
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100 Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000 Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000 Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour 1 Pièces pour 0 Pièces pour 0 Pièces pour	0,00 € 759,79 € 0,00 € 0,00 €
Exercice de P.E.C	2020	1 Pièces pour	759,79 €

Exercice	Référence	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
2020	T-170			
		TOTAL	759,79 €	759,79 € Surendettement et décision effacement de dette

A Angers, le 12/09/22



Nicolas VAN WYNENDAELE  
Inspecteur div. des Finances publiques  
Adjoint au chef de service comptable  
Par délégation

EDITION HELIOS  
Présentation en non valeurs  
arrêtée à la date du 08/09/2022  
049003 TRES. ANGERS MUNICIPALE  
30203 - RESAUT LES JUSTICES-CCAS ANG

Exercice 2022

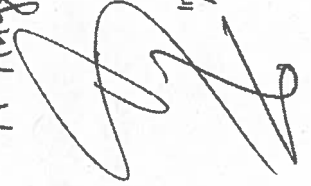
1 pièces présentes pour un total de

## créances éteintes Compte 6542

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	1 Pièces pour	634,04
Catégories de produits	cautions	1 Pièces pour	634,04
Motifs de présentation	Surendettement et décision effacement de dette	1 Pièces pour	634,04
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100 Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000 Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000 Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour 1 Pièces pour 0 Pièces pour 0 Pièces pour	0 634,04 0 0
Exercice de P.E.C	2021	1 Pièces pour	634,04

Exercice	Référence	Nom du redevable	Montant	Motif de la présentation
2021	T-60			
		TOTAL	634,04 €	634,04 € Surendettement et décision effacement de dette

A Angers, le 12/09/22



Nicolas VAN WYNENDAELE  
Inspecteur div. des Finances publiques  
Adjoint au chef de service comptable  
Par délégation